



DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DE L'OUTAOUAIS

**PLAN D'ACTION RÉGIONAL
2021-2022**

Adopté au Conseil des ministres le 18 août 2021

Table des matières

1	Mot du directeur régional de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail et de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail	4
2	Présentation de la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais	6
2.1	Mission et offre de services	6
2.2	Services gouvernementaux	6
2.3	Services publics d'emploi	6
2.4	Services de la solidarité sociale	7
2.5	Réseau de partenaires	7
3	Évolution de l'environnement et principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais	8
3.1	Contexte socioéconomique	8
3.2	Effet de la pandémie sur les secteurs économiques, les pertes d'emploi et les perspectives d'emploi 2021-2022	9
3.3	Principaux enjeux pour 2021-2022	13
4	Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux objectifs	16
4.1	Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité	16
4.2	Adapter les interventions aux besoins de la clientèle	17
4.3	Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 (OVT)	25
5	Annexes	26
I.	Budgets d'intervention du Fonds de développement du marché du travail	26
II.	Indicateurs de résultats et cibles	27
III.	Organigramme de la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais	28
IV.	Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail	29

Le Plan d'action régional 2021-2022 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction du marché du travail et des services spécialisés.

Direction

Annie Pageau
Directrice du marché du travail et des services spécialisés

Analyse et rédaction

Julie Labrosse
Conseillère aux services aux individus, planification budgétaire
et à la reddition de comptes

Abdoulaye Sako
Économiste

Soutien technique

Anne Lahaie
Agente de secrétariat

ISBN

978-2-550-90205-8

Note : La forme masculine dans ce document est utilisée simplement dans le but d'alléger le texte.

1 Mot du directeur régional de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail et de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Au nom de la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais et des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), nous avons le plaisir de vous présenter les enjeux et les actions qui seront privilégiés dans le cadre de cette planification 2021-2022.

En raison de la pandémie de la COVID-19 au Québec et de la mise en place des différentes mesures afin d'atténuer sa propagation, l'économie de la région, et par extension son marché du travail, a connu un ralentissement marqué et abrupt.

La situation actuelle du marché du travail de la région entraîne son lot de défis qui se manifestent différemment d'un secteur de l'économie à l'autre. En effet, le marché du travail a vécu un bouleversement important entraînant la coexistence d'une rareté de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie, alors qu'un surplus de main-d'œuvre est observable dans d'autres. Bien que nous entrevoyions que l'état du marché du travail poursuivra sa progression au courant des mois à venir, le taux de chômage devrait demeurer à un niveau plus élevé en 2021-2022 qu'il ne l'était avant la crise.

Cette transformation du marché du travail juxtaposée aux changements démographiques déjà connus et à l'incontournable nécessité d'effectuer un virage vers de nouvelles technologies (numérique, robotisation, intelligence artificielle) nous mène inévitablement à un ajustement de nos priorités d'action afin de soutenir les dirigeants d'entreprises, les travailleurs ainsi que les chercheurs d'emploi qui doivent composer avec ces facteurs en constante évolution.

C'est dans ce contexte que différents axes régionaux d'intervention ont été mis en œuvre pour soutenir les individus et les entreprises et permettre d'appuyer la relance économique. Ainsi, le personnel des bureaux de Services Québec est mobilisé, notamment en vue de soutenir le rehaussement des compétences et la requalification de la main-d'œuvre de la région par l'entremise de formations menant à des professions avec de bonnes perspectives d'avenir.

De plus, face au défi que représente la rareté de main-d'œuvre qualifiée, le personnel des bureaux de Services Québec, de concert avec les partenaires locaux et régionaux, travaillera à déterminer des solutions propres aux réalités de chacun des territoires de la région dans le cadre de leur plan local d'intervention. Ces solutions s'articuleront autour de la gestion des ressources humaines, du recrutement, de la rétention et du développement de la main-d'œuvre qualifiée, soit quatre grands défis avec lesquels les entreprises doivent maintenant composer.

Ainsi, nous serons mobilisés autour de trois enjeux pour 2021-2022 :

- La coexistence d'un nombre élevé de personnes sans emploi, y compris celles qui l'étaient avant la pandémie, et de besoins de main-d'œuvre non comblés qui diffèrent selon les secteurs d'activité économique et les professions;
- La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins actuels et en évolution des entreprises et des personnes, qui tient compte des effets de la pandémie de la COVID-19, afin notamment de soutenir la transition numérique, la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi ainsi que l'adaptation de l'organisation du travail;
- La connaissance des services publics d'emploi par les clientèles et les partenaires et le recours approprié à ceux-ci.

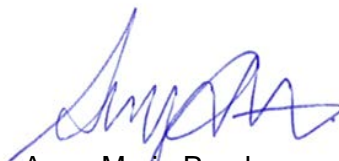
Tous les bassins de main-d'œuvre doivent être considérés comme une solution potentielle pour contrer les enjeux de rareté de main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, Services Québec et ses partenaires travailleront activement avec les groupes sous-représentés, pour lesquels nous intensifierons nos stratégies et nos efforts visant l'intégration et le maintien en emploi de tous les groupes de clientèles.

En terminant, nous tenons à remercier le personnel de Services Québec et les membres du CRPMT de l'Outaouais qui ont contribué à la détermination d'actions porteuses au Plan d'action régional (PAR) 2021-2022. Le PAR 2021-2022 permettra de guider nos actions dans la recherche de solutions ainsi que la mise en place d'initiatives et de projets locaux et régionaux, et ce, dans le but de bâtir le marché du travail de demain.



Alain Ranger

Directeur régional de Services Québec et
secrétaire du Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Outaouais



Anne-Marie Proulx

Présidente du Conseil régional des partenaires
du marché du travail de l'Outaouais

2 Présentation de la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais

2.1 Mission et offre de services

La région de l'Outaouais offre une prestation de services aux citoyens et aux entreprises dans sept bureaux locaux répartis sur l'ensemble de son territoire :

- Bureau de Services Québec d'Aylmer;
- Bureau de Services Québec de Buckingham;
- Bureau de Services Québec de Campbell's Bay;
- Bureau de Services Québec de Gatineau;
- Bureau de Services Québec de Hull;
- Bureau de Services Québec de Maniwaki;
- Bureau de Services Québec de Papineauville.

Ces bureaux répondent à la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en participant à la prospérité économique du Québec et au développement social des façons suivantes :

- En contribuant à l'équilibre du marché du travail;
- En soutenant le développement et la pleine utilisation de la main-d'œuvre;
- En facilitant l'adéquation formation-compétences-emploi;
- En favorisant la solidarité et l'inclusion sociale;
- En soutenant la concertation en matière d'action communautaire et bénévole;
- En permettant un accès simplifié aux services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises grâce à une prestation de services intégrée et un réseau de guichets multiservices.

2.2 Services gouvernementaux

À travers son réseau de bureaux, Services Québec permet aux citoyens et aux entreprises de la région de l'Outaouais de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives auprès du gouvernement par

- l'accès au site gouvernemental Québec.ca et aux services d'accueil au comptoir et téléphoniques;
- le Service québécois de changement d'adresse;
- les services de la Régie du bâtiment du Québec (secteur Hull);
- l'information gouvernementale en situation d'urgence;
- les services d'assermentation;
- le Directeur de l'état civil (secteur Hull);
- le Registre foncier du Québec (Campbell's Bay, secteur Hull, Maniwaki et Papineauville)¹;
- le registre des entreprises du Québec;
- le permis de conduire et l'immatriculation de véhicule (Papineauville).

2.3 Services publics d'emploi

Les services d'emploi offerts aux individus visent à offrir de l'information sur le marché du travail, à soutenir les personnes dans la recherche d'un emploi et à leur proposer une gamme de mesures et de services adaptés à leurs besoins.

¹ Ces services sont temporairement centralisés durant la pandémie et ne sont plus donnés en région jusqu'à avis contraire.

Les services offerts aux entreprises incluent de l'aide-conseil en gestion des ressources humaines et une approche d'intervention structurée incluant une gamme de mesures et de services adaptés aux objectifs et aux situations particulières des entreprises.

2.4 Services de la solidarité sociale

Un soutien financier est donné aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir à leurs besoins, notamment l'aide financière de dernier recours. Un accompagnement est offert aux prestataires de l'assistance sociale qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche d'emploi.

2.5 Réseau de partenaires

Les partenaires présents sur le territoire travaillent en étroite collaboration avec Services Québec pour relever les défis que représente le marché du travail.

Cette collaboration s'étend

- aux ministères et organismes gouvernementaux;
- au réseau de l'éducation;
- aux partenaires du développement économique;
- aux organismes communautaires.

Services Québec Outaouais s'appuie également sur l'expertise des 15 ressources externes en employabilité :

1. Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais;
2. Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation;
3. Carrefour jeunesse-emploi Papineau;
4. Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais;
5. Carrefour jeunesse-emploi Vallée-de-la-Gatineau;
6. Centre Jean Bosco;
7. Centre de placement spécialisé du Portage;
8. Centre de services pour l'économie et l'emploi des Collines-de-l'Outaouais;
9. Club de recherche d'emplois du Pontiac – CJE;
10. L'Envol SRT;
11. La Relance Outaouais inc.;
12. O'Bois International;
13. Option Femmes
14. Réseau Outaouais ISP;
15. Service Intégration Travail Outaouais.

Finalement, nous pouvons compter sur le CRPMT, qui constitue l'instance partenariale régionale du marché du travail. Une de ses responsabilités porte sur la détermination d'enjeux régionaux liés aux services publics d'emploi, dont ceux visant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

3 Évolution de l'environnement et principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais

3.1 Contexte socioéconomique

Évolution des indicateurs du marché du travail

L'arrivée de la pandémie de la COVID-19 et la mise en place des différentes mesures afin d'atténuer sa propagation dès mars 2020 ont eu des répercussions majeures sur le marché du travail en Outaouais. Celui-ci a connu un ralentissement marqué et abrupt, comme en témoignent les données de l'emploi que nous verrons dans cette section. Bien que la situation se soit améliorée depuis la levée progressive de certaines mesures, la crise affectera éventuellement le marché du travail en 2021-2022.

Évolution du taux de chômage en Outaouais, entre 2018 et 2020

La pandémie a entraîné un ralentissement important de l'activité économique québécoise se traduisant par la fermeture temporaire de plusieurs entreprises, de magasins, d'établissements scolaires et d'autres milieux de travail. Pour contrer ces effets néfastes, nous avons assisté à l'intervention massive des gouvernements fédéral et provincial pour aider à maintenir l'économie en vie et à garder le lien d'emploi de plusieurs travailleurs, en ayant pour objectif la reprise économique.

Les fermetures temporaires des lieux publics (salons de coiffure et d'esthétique, centres sportifs, magasins) ont eu des répercussions sévères sur le marché du travail en 2020, d'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (données révisées).

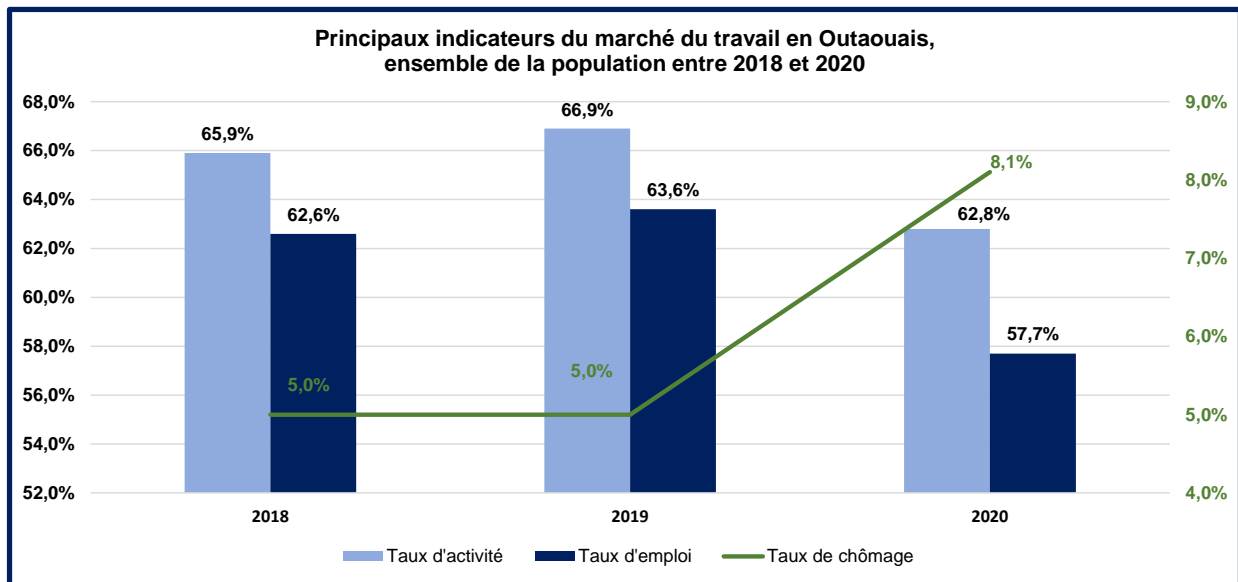
En Outaouais, la hausse du taux de chômage a été de 3,1 points de pourcentage, passant de 5 % en 2019 à 8,1 % en 2020. En comparaison avec l'ensemble du Québec, le taux de chômage s'est accru de 3,8 points de pourcentage, passant de 5,1 % en 2019 à 8,9 % en 2020.

Le nombre de personnes au chômage en Outaouais est demeuré relativement inchangé entre 2018 et 2019 (10 500 contre 10 800), mais a fortement augmenté (53,7 %) entre 2019 et 2020 pour s'établir à 16 600. La hausse du nombre de personnes au chômage et du taux de chômage est davantage marquée parmi le groupe des 25 à 64 ans. Ce groupe représente la force vive du marché du travail. Leur nombre est passé de 7 500 à 11 600 de 2019 à 2020. De plus, nous observons que le nombre de personnes au chômage pour ce groupe est en hausse de 2 000 chômeurs et de 2 100 chômeuses pour ces mêmes années.

Évolution des taux d'activité et d'emploi dans l'Outaouais, entre 2018 et 2020

En 2020, le marché du travail a été fortement atteint par la pandémie de la COVID-19 et les mesures prises pour contenir le virus ont provoqué l'interruption soudaine des activités économiques, conduisant ainsi à des pertes d'emploi. Les indicateurs du marché du travail comme le taux d'activité, soit le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus en emploi ou à la recherche active d'un emploi, et le taux d'emploi, soit la proportion de la population de 15 ans et plus en emploi, décrivent bien la situation. Pour le taux d'activité, l'effet du confinement s'est traduit par une perte de 4,1 points de pourcentage en 2020 pour s'établir à 62,8 %. Également, le taux d'emploi s'élève à 57,7 %, soit une baisse de 5,9 points de pourcentage.

La région de l'Outaouais a connu des taux d'activité et d'emploi semblables à la moyenne provinciale du Québec. De surcroît, à l'échelle du Québec en 2020, nous avons un taux d'activité de 63,8 % et un taux d'emploi de 58,1 %.



Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Évolution de l'emploi en l'Outaouais, entre 2019 et 2020

En 2020, le nombre de personnes en emploi en Outaouais est de 188 600, soit une diminution de 17 700 (-8,6 %) comparativement à l'année 2019. De plus, l'analyse par sexe montre que le nombre de personnes en emploi chez les hommes a diminué de 12 900, soit de 12 %, tandis que le nombre de personnes en emploi chez les femmes n'a diminué que de 4 900, soit une baisse de 5 %. Cette diminution de l'emploi en Outaouais révèle une perte plus importante des postes à temps partiel, soit 11,1 % contre 8,1 % pour ceux à temps plein. Pour l'année 2020, l'ensemble du Québec a enregistré une baisse de 208 500 emplois (-4,8 %) en moyenne par rapport à 2019. L'effet de la pandémie a provoqué une décroissance de l'emploi en 2020 qui efface les progrès observés au cours des deux années antérieures, lesquels affichaient des gains de 63 100 personnes en emploi en 2018 et de 86 400 en 2019, pour un total de 149 500 pour l'ensemble du Québec.

Évolution de l'emploi en Outaouais, entre 2018 et 2020

Personnes en emploi	2018			2019			2020		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Emploi	200 800	103 200	97 500	206 300	107 700	98 600	188 600	94 800	93 700
Temps plein	167 200	90 100	77 100	172 100	92 200	79 800	158 100	82 100	76 100
Temps partiel	33 600	13 100	20 400	34 200	15 400	18 800	30 400	12 800	17 700

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

3.2 Effet de la pandémie sur les secteurs économiques, les pertes d'emploi et les perspectives d'emploi 2021-2022

Secteurs économiques

Les données de l'emploi des principaux secteurs d'activité nous permettent d'observer quels sont les secteurs qui ont plus ou moins été performants pendant la pandémie en 2020. En effet, la fermeture des activités jugées non essentielles par les gouvernements a eu des répercussions sur les emplois qui nécessitaient notamment le contact physique. Ainsi, à partir des données annuelles de l'Enquête sur la population active de 2020, nous observons une différence marquée du nombre de personnes en emploi entre 2019 et 2020 et dans trois secteurs en particulier, soit les autres services (sauf les administrations publiques) (-38,2 %), les services d'hébergement et de restauration (-37,6 %) et l'information, la culture et les loisirs (-22,9 %).

Le bilan régional négatif du nombre de personnes en emploi entre 2019 et 2020 a influencé négativement la grande composante sectorielle des services. À lui seul, le secteur des autres services (la réparation de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits, les services de soins personnels, les services funéraires, les services de blanchissage, etc.) affiche une perte de 3 400 emplois. À l'échelle de l'ensemble du Québec, l'emploi dans le secteur des autres services (sauf les administrations publiques) s'est resserré de 16 300, soit une baisse relative de 29,4 %.

Les services d'hébergement et de restauration ont perdu 4 400 emplois en 2020, en Outaouais, en raison principalement de l'absence de touristes internationaux et de la fermeture des salles à manger. On observe également dans l'ensemble du Québec une diminution importante de l'emploi dans cette industrie (-25,1 %), représentant une perte de 63 900 emplois.

De plus, le secteur de l'information, de la culture et des loisirs a pour sa part connu une baisse de 1 600 emplois en Outaouais. Pour l'ensemble du Québec, nous observons, par rapport à 2019, une baisse de 14,2 % de l'emploi dans cette industrie, qui se chiffre à 18 500 pour l'année 2020.

De façon générale, les secteurs d'activité les plus touchés par des pertes d'emploi sont les milieux de travail qui devaient exercer avec rigueur l'application des mesures sanitaires, dont la distanciation physique et le confinement.

À l'inverse, dans tous secteurs confondus, nous pouvons observer une baisse de l'emploi entre 2019 et 2020 et une hausse marquée du nombre de travailleurs dans deux secteurs, qui sont le transport et l'entreposage (+7,1 %) et les services d'enseignement (+10,4 %).

Le secteur du transport et de l'entreposage représente, à lui seul, près de 9 000 personnes en emploi en Outaouais en 2020. Malgré les contraintes du secteur et la diminution du mouvement de personnes et des marchandises, ce secteur a vu son nombre d'emplois augmenter de 600 (gains en emploi). À l'opposé, ce secteur affiche des chiffres négatifs dans l'ensemble du Québec : 13 700 emplois perdus, soit une diminution de 5,7 % de l'emploi dans ce secteur d'activité.

Par ailleurs, dans le contexte de la pandémie, les activités scolaires en Outaouais se sont poursuivies de façon générale pour plusieurs établissements grâce à la formation en ligne. Malgré l'apprentissage à distance, la demande des services d'enseignement a augmenté de 1 700 (gains en emploi) pour l'année 2020. À l'échelle du Québec, malgré les ajustements à la manière d'offrir la formation en raison du contexte sanitaire, on observe plutôt une augmentation 12 500 emplois, soit une baisse relative de 4,2 % dans ce secteur.

Cela dit, pour certains secteurs d'activité, il sera difficile de revenir à l'économie que nous connaissions avant la pandémie. On peut présumer que la relance sera plus difficile pour certains secteurs d'activité économique, alors que, pour d'autres, la croissance pourrait se poursuivre. De plus, l'économie s'adaptera à des changements structurels en même temps qu'elle tentera de repartir et certains travailleurs devront se rediriger vers des emplois dans les secteurs où l'expansion et la croissance seront plus rapides. Certains emplois seront perdus de manière définitive et cette réalité nécessitera la requalification et le rehaussement des compétences d'une partie de la main-d'œuvre.

Tout semble indiquer une phase de récupération plus longue durant laquelle l'économie pourra retrouver le potentiel économique perdu pendant la pandémie. Les craintes de contracter le virus pourraient ralentir le retour en emploi de certains travailleurs, mais les vaccins laissent maintenant entrevoir une reprise plus durable. Les secteurs qui offrent des services de proximité voient leurs activités redémarrer progressivement, mais pourraient avoir de la difficulté à pourvoir leurs postes. Cependant, le marché du travail est en train de changer drastiquement avec plus d'innovations technologiques, laissant présager des besoins de main-d'œuvre qualifiée, même lorsque l'économie est en décroissance marquée.

Caractéristique: Personnes en emploi				
Région de l'Outaouais	2019	2020	Différence 2019-2020	%
Ensemble des industries	206 300	188 600	-17 700	-8,6%
Administrations publiques	47 000	47 000	0	0,0%
Soins de santé et assistance sociale	26 200	26 000	-200	-0,8%
Commerce de gros et détail	25 400	22 400	-3 000	-11,8%
Services d'enseignement	16 400	18 100	1 700	10,4%
Construction	17 400	14 800	-2 600	-14,9%
Transport et entreposage	8 400	9 000	600	7,1%
Services professionnels, scientifiques et techniques	10 000	8 700	-1 300	-13,0%
Services d'hébergement et de restauration	11 700	7 300	-4 400	-37,6%
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments	8 200	7 300	-900	-11,0%
Finance, assurances, services immobiliers et de location	8 100	7 000	-1 100	-13,6%
Fabrication	7 400	6 000	-1 400	-18,9%
Autres services (sauf les administrations publiques)	8 900	5 500	-3 400	-38,2%
Information, culture et loisirs	7 000	5 400	-1 600	-22,9%

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

Évolution de l'emploi chez les groupes de clientèles sous-représentés en emploi

La crise sanitaire a eu inévitablement des effets sur certains groupes sous-représentés sur le marché du travail. Certains travailleurs de ces groupes sous-représentés se sont vus contraints de quitter leur emploi pour des enjeux de santé ou des enjeux familiaux. La transformation des milieux de travail par l'adoption plus massive du télétravail est un autre facteur qui a eu des répercussions sur les groupes sous-représentés, où le recours à la technologie était parfois impossible pour certaines personnes. Voici la situation de quelques groupes sous-représentés sur le marché du travail.

Situation des personnes expérimentées de 55 ans et plus sur le marché du travail

Le nombre de personnes de 55 ans et plus en emploi en Outaouais a bondi à la fin de l'année 2020 pour se rapprocher du niveau d'avant la pandémie. Le taux de chômage en Outaouais pour les personnes âgées de 55 ans et plus était de 8,4 % en 2020 contre 5,4 % en 2019.

Le marché du travail pour cette tranche d'âge affichait 39 600 personnes en emploi et 3 600 chômeurs pour la région. Pour cette catégorie d'âge, la part des emplois à temps plein dans la région a augmenté de 6,4 %, alors qu'elle a baissé de 2,2 % pour le Québec. Les taux d'activité et d'emploi sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale (33,7 % et 30,9 %), soit respectivement 31,9 % et 29,3 %.

Situation des femmes

La crise actuelle a montré la vulnérabilité économique des femmes, car elles ont été disproportionnellement touchées par les licenciements dans la majorité des secteurs d'activité, mais principalement dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que les autres services (qui incluent notamment les services de soins personnels). Certaines femmes ont dû quitter le marché du travail pour des raisons familiales, notamment pour s'occuper des enfants pendant la fermeture temporaire des écoles. La pandémie a eu des effets sur le maintien des femmes en emploi.

En 2020, on comptait 93 700 femmes en emploi, soit une baisse de 4 900 femmes par rapport à 2019. Les pertes d'emploi à temps plein représentent 4,6 % pour 2020, mais on note une augmentation de 3,5 % pour 2019. Pour l'ensemble du Québec, la baisse de l'emploi se concentre davantage chez les femmes,

totalisant une perte de 113 100 emplois contre 95 400 chez les hommes. En pourcentage, elle se chiffre à 5,5 % chez les travailleuses comparativement à 4,2 % chez les travailleurs.

Par ailleurs, en 2020, les taux d'activité et d'emploi des femmes en Outaouais étaient respectivement de 60,2 % et de 56,0 %. Ces taux avaient respectivement diminué de 3,1 points de pourcentage et de 4,9 points de pourcentage par rapport à 2019. De plus, l'écart entre les taux des hommes et des femmes, pour les périodes de 2018-2019 et de 2019-2020, s'est réduit, passant d'une dizaine de points de pourcentage en 2019 à moins de cinq points de pourcentage en 2020. Le taux de chômage des femmes a atteint 6,9 % contre 9,3 % pour les hommes en Outaouais, pour l'année 2020.

Situation des prestataires de l'assurance-emploi – chômeurs pandémiques

Les gouvernements fédéral et provincial ont pris des mesures significatives pour soutenir l'économie et protéger les emplois durant la pandémie. L'une de ces mesures phares était la prestation canadienne d'urgence (PCU), qui s'est avérée être une réponse temporaire importante pour aider les employés qui ont cessé de travailler en raison de la pandémie. Dans la foulée de la relance économique, nous avons observé, depuis le 27 septembre 2020, une transition de la PCU vers le régime d'assurance-emploi simplifié, qui vise à continuer d'aider les travailleurs.

Le nombre de bénéficiaires de la PCU en Outaouais, depuis son lancement jusqu'au mois de février 2021, est de 2 023 pour les prestataires actifs et de 4 040 pour les anciens prestataires. Le nombre d'anciens prestataires, avant septembre 2020, totalisait 2 913 personnes, composées de 1 343 femmes et de 1 570 hommes. De ce groupe de demandeurs, le nombre de demandes de prestation était plus important chez ceux qui ont moins de 25 ans, soit 860 (30 % des demandes), et ceux ayant entre 25 et 34 ans, soit 822 (28 % des demandes).

De plus, les grandes catégories professionnelles qui se sont démarquées par une demande considérable de la PCU sont la vente et les services (977 demandes) et les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (542 demandes) dans la catégorie d'anciens prestataires. Ces groupes ont fait une demande de prestation d'assurance-emploi (prestataires actifs) en janvier 2021, soit 742 et 404 demandes respectivement.

Par ailleurs, en 2020, on dénombrait une moyenne mensuelle de 20 563 prestataires de l'assurance-emploi en Outaouais, ce qui représentait une variation notable de 210,1 % par rapport à 2019. Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi présentait une augmentation deux fois plus élevée chez les femmes (319,1 %) que chez les hommes (156,9 %) pour les mêmes périodes.

Pour l'ensemble du Québec, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi aptes au travail a diminué au mois de décembre 2020, pour se fixer à 484 248 (+75 069). Le volume de prestataires est tout de même d'environ le double de celui de la même période en 2019.

Évolution du nombre de prestataires de l'assurance-emploi Outaouais, moyenne mensuelle, 2018 à 2020 Données sexuées

Outaouais	2018	2019	2020	Variation 2018-2019	Variation 2019-2020
Total	6 746	6 631	20 563	-1,7%	210,1%
Hommes	4 754	4 750	12 214	-0,1%	157,1%
Femmes	1 992	1 882	8 349	-5,5%	343,7%

Source: Services Canada.

Situation des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours

Le nombre de prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours a diminué de 6,9 % entre décembre 2019 et décembre 2020, passant de 13 545 à 12 611 prestataires.

En décembre 2020, on retrouvait une majorité d'hommes bénéficiant des programmes d'aide financière de dernier recours et leur proportion était de 52,1 %. Pour la même période, les prestataires de l'aide sociale (les personnes sans contraintes à l'emploi [4 612] ou faisant face à des contraintes temporaires [2 355]) représentaient 55,2 % de tous les prestataires, alors que ceux de la solidarité sociale (les personnes éprouvant des contraintes sévères à l'emploi [5 396] et leurs conjoints [248]) représentaient 44,8 % de tout le bassin de prestataires.

Pour l'ensemble du Québec, le nombre total d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours en 2020 a diminué de 12 % par rapport à celui mesuré en 2019.

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, Outaouais, décembre 2018, 2019 et 2020

Programmes	Déc. 2018	Déc. 2019	Déc. 2020	Variation 2018-2019	Variation 2019-2020
Programmes d'aide financière de dernier recours	14 373	13 545	12 611	-5,8%	-6,9%
Programme d'aide sociale	8 392	7 640	6 967	-9,0%	-8,8%
Sans contraintes	5 466	4 893	4 612	-10,5%	-5,7%
Contraintes temporaires	2 926	2 747	2 355	-6,1%	-14,3%
Programme de solidarité sociale	5 981	5 905	5 644	-1,3%	-4,4%
Contraintes sévères	5 670	5 624	5 396	-0,8%	-4,1%
Conjoints sans contraintes sévères	311	281	248	-9,6%	-11,7%

Source: Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, décembre 2018, 2019 et 2020.

3.3 Principaux enjeux pour 2021-2022

Projection urbaine et milieux ruraux

L'Outaouais pourrait vivre une relance économique favorable pour 2021 selon les prévisions des grandes banques québécoises, mais la relance pourrait être un peu plus longue à l'extérieur de la zone urbaine.

C'est notamment la tendance de la forte présence des services publics dans la région qui favorise la situation de l'Outaouais. En 2018, 86 % des emplois s'y retrouvaient, parmi lesquels 43 % provenaient des services gouvernementaux (administrations publiques, santé et services sociaux et éducation).

Le secteur des services a été moins touché et pourrait se relever plus vite. Pour d'autres secteurs, cela va être plus long, notamment pour le tourisme, le commerce, l'hébergement et la restauration. En général, au Québec, nous observons déjà certains secteurs d'activité en situation de plein emploi qui sont en pénurie de main-d'œuvre (domaine médical, certaines entreprises du secteur manufacturier).

La relance se traduira de façon très différente en Outaouais par le fait qu'il y a une dualité entre la zone urbaine et ses régions plus rurales. La première zone citée est grandement responsable du caractère tertiaire de la région, car elle est le siège des principales activités de services (services gouvernementaux, services de vente, services professionnels, scientifiques et techniques, services d'hébergement et de restauration et services sociaux et de santé), alors que, dans la seconde zone, on note une intense activité du secteur primaire, notamment l'exploitation forestière et l'agriculture.

Rareté de main-d'œuvre qui persistera

Par ailleurs, l'un des enjeux principaux à cette relance sera la rareté de la main-d'œuvre présente avant la pandémie, mais qui persistera et qui cohabitera avec le chômage pandémique et la hausse du chômage de longue durée. Par exemple, le secteur agroalimentaire, très présent en Outaouais, a éprouvé des difficultés de recrutement de son personnel. Ce défi aura une incidence sur la relance de ce secteur. Les entreprises devront donc trouver des moyens pour régler cet enjeu, possiblement en suscitant l'intérêt d'une nouvelle main-d'œuvre à joindre ce secteur et en incitant les travailleurs à rester plus longtemps au travail.

De plus, cette rareté de main-d'œuvre, dans certains secteurs d'activité économique et pour plusieurs professions, est plus marquée dans la partie de l'Outaouais qui inclut la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais, même si cette situation touche également les MRC à caractère rural, à savoir Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac. Considérant cette situation qui touche tout le Québec, tout porte à croire que l'Outaouais devrait vivre une croissance démographique, qui sera parmi les plus fortes au Québec, favorisée par les migrations interrégionale et internationale telles qu'exposent les résultats de l'édition 2019 des perspectives démographiques du Québec et des régions produites par l'Institut de la statistique du Québec. L'augmentation marquée de la population pourrait s'observer en Outaouais de 385 300 en 2016 à 446 200 en 2041, soit une augmentation de 15,8 % de la variation de la population.

L'importance de la requalification et du rehaussement des compétences prend toute son importance dans le contexte actuel. À cet égard, le Ministère a d'ailleurs déployé son Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) pour requalifier les travailleurs ayant perdu leur emploi. Il s'agit de l'un des leviers incontournables à la relance économique qui permettra d'accélérer le retour durable en emploi du plus grand nombre de personnes.

Éloignement du marché du travail pour les clientèles sous-représentées

Notons que les clientèles sous-représentées en emploi ont particulièrement été touchées par la pandémie, où certains groupes se sont davantage éloignés de la possibilité d'intégrer le marché du travail ou de s'y maintenir. Par exemple, les travailleurs à faible revenu, les travailleurs moins scolarisés, les chômeurs de longue durée, les travailleuses de 55 ans et plus et des centaines de milliers de travailleurs n'ont pas récupéré le nombre d'heures de travail qu'ils effectuaient avant la crise, et ce, en raison des licenciements, des départs pour responsabilités familiales, etc. Toutefois, nous observons, à partir de décembre 2020, que les femmes et les personnes immigrantes, qui avaient été plus touchées en avril 2020, ont enregistré une remontée sur le plan de l'emploi depuis décembre 2020. Par ailleurs, les jeunes garçons, qui ont généralement un taux de décrochage plus élevé que les jeunes filles, pourraient constituer le groupe ayant le plus important risque économique et social au sortir de la crise liée à la pandémie. Cet éloignement du marché du travail, entraîné par la pandémie, nécessitera un accompagnement soutenu et la mise en place d'approches innovantes afin de rattraper le recul de certains groupes sous-représentés en emploi.

Tout indique qu'en 2021-2022, le marché de l'emploi devra composer avec le maintien de la rareté de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs et professions et avec la hausse des travailleurs sans emploi, c'est-à-dire les chômeurs pandémiques et les travailleurs ayant quitté la population active. Des actions devront être portées pour mobiliser notamment ces derniers, afin qu'ils soient partie prenante de la relance économique. Il faudra aussi compter sur le virage numérique et technologique, qui sera l'un des moteurs de changement structurel de l'économie avec l'avènement du télétravail, du commerce en ligne et de l'automatisation, lesquels occuperont de plus en plus de place dans les différents secteurs d'activité.

En vertu de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire 2018-2022 (version actualisée) le Ministère doit contribuer aux objectifs de la Stratégie, particulièrement celui visant à répondre aux priorités régionales qui concernent sa mission et qui sont donc prises en compte par la direction régionale de Services Québec dans la planification de ses interventions de la prochaine année (voir la section 4 ci-après).

En conclusion, les principales orientations qui interpellent la direction régionale de Services Québec sont :

- Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité
- Adapter les interventions aux besoins de la clientèle

4 Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux objectifs

La planification régionale découle du contexte régional et des enjeux ci-haut mentionnés. Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que les orientations et objectifs qui se dégagent de la planification stratégique du Ministère et de celle de la Commission des partenaires du marché du travail ainsi que de l'exercice annuel de planification du secteur Emploi-Québec. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la direction régionale de Services Québec ainsi que des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités.

Les priorités régionales de Services Québec sont les suivantes :

1. Soutenir les entreprises considérant les changements du marché du travail dans un contexte de pandémie et de relance économique;
2. Accompagner les individus plus éloignés du marché du travail dans leur démarche d'employabilité ainsi que les entreprises qui ont recours aux groupes sous-représentés dans leurs stratégies de recrutement;
3. Favoriser la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi et des travailleurs dans le but d'intégrer ou de réintégrer un emploi et de s'y maintenir;
4. Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies dans une perspective de lutte à la pauvreté.

4.1 Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité

En lien avec cette orientation du Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales prévues pour 2021-2022 :

Objectif 1 : Faire connaître davantage l'offre de services de Services Québec
Axe d'intervention : Faire connaître l'offre de services auprès des citoyens et des entreprises par le maintien et le développement de nouvelles actions par les directions régionales
1.1 Dans le but de faire connaître davantage l'accès aux services aux citoyens et aux entreprises, promouvoir les différents modes de prestation de services pour favoriser une meilleure prise en charge des demandes de la clientèle quel que soit le mode : comptoir, téléphonie et en ligne.
1.2 Promouvoir les services de Services Québec par le biais du réseau des partenaires (partenaires de l'éducation, ressources externes en employabilité, gens d'affaires de la région, etc.) en saisissant toute opportunité de faire valoir l'offre de services de Services Québec lors d'activités publiques ou de forums ou lors des différentes rencontres statutaires avec les intervenants du milieu.

Objectif 2 : Améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et aux services
Axe d'intervention : S'assurer de la qualité des services et de l'information
2.1 S'assurer du respect par le personnel des standards établis par la déclaration de services aux citoyens, autant dans les délais de service et de prise en charge des demandes reçues que pour la qualité de l'information transmise.

- 2.2 Poursuivre le développement des connaissances et des habiletés du personnel afin qu'il puisse donner une information claire, complète, précise et utile quelle que soit la demande de service adressée et aiguillier le citoyen ou l'entreprise vers le bon service qui répondra à son ou à ses besoins.
- 2.3 Accompagner adéquatement la clientèle dans sa recherche d'information sur les programmes et services gouvernementaux par le biais de Québec.ca ou de toutes autres sources d'information.

Objectif 3 : Poursuivre le déploiement d'une offre intégrée de services multimodes et de proximité

Axe d'intervention : Collaborer au développement et à la mise en œuvre des ententes de partenariats

- 3.1 Travailler de concert avec les partenaires gouvernementaux sous le même toit que Services Québec dans le but de favoriser un meilleur continuum de services et de faciliter l'accès aux services pour la clientèle.
- 3.2 Favoriser la mise en place de projets pilotes sur le territoire visant à optimiser la prestation des services gouvernementaux offerts aux citoyens sur le territoire.
- 3.3 Faire valoir toute opportunité qui se présente sur le territoire visant à développer de nouveaux partenariats qui permettront de bonifier et de diversifier l'offre de services.
- 3.4 Favoriser la mise en place de projets numériques dans le cadre de la prestation de services : projets de numérisation des documents, de gestion de file d'attente, d'entrevues virtuelles, etc.

Objectif 4 : Améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus

Axe d'intervention : Collaborer afin de promouvoir les différentes actions qui permettront la tenue de sondages auprès des clientèles

- 4.1 S'assurer d'une promotion constante des différents outils de sondage et d'une diffusion uniforme de l'information autant pour les citoyens que pour les entreprises.

Axe d'intervention : Promouvoir l'accessibilité des services en lignes

- 4.2 Promouvoir les demandes de service en ligne, autant du côté des services de la solidarité sociale que pour les services publics d'emploi.
- 4.3 Promouvoir les services d'information en ligne tels que l'Espace client (le portail Mon dossier – Aide à l'emploi – Assistance sociale) et toutes ses fonctionnalités, la nouvelle plateforme de Placement en ligne, IMT en ligne, etc.
- 4.4 Promouvoir le site officiel du gouvernement du Québec, Québec.ca.

4.2 Adapter les interventions aux besoins de la clientèle

Cette orientation de la planification stratégique ministérielle 2019-2023 comprend trois objectifs qui interpellent les directions régionales de Services Québec : deux relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre, l'autre ayant trait à la solidarité sociale.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action régional 2021-2022 des services publics d'emploi guide les interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Il prend en compte le Plan stratégique 2019-2023 du Ministère. En ce sens, il s'inscrit dans l'orientation 2 de la planification stratégique, soit « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », et il contribue à la réalisation de deux des objectifs de cette orientation :

- Objectif 2.1 – Augmenter l'intégration et le maintien en emploi;
- Objectif 2.3 – Soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

Voici les enjeux du Plan d'action régional 2021-2022 des services publics d'emploi :

- Enjeu 1 – La coexistence d'un nombre élevé de personnes sans emploi, y compris celles qui l'étaient avant la pandémie, et de besoins de main-d'œuvre non comblés qui diffèrent selon les secteurs d'activité économique, les professions et les régions;
- Enjeu 2 – La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins actuels et en évolution des entreprises et des personnes, qui tient compte des effets de la pandémie de la COVID-19, afin notamment de soutenir la transition numérique, la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi ainsi que l'adaptation de l'organisation du travail;
- Enjeu 3 – La connaissance et le recours appropriés aux services publics d'emploi par les clientèles et les partenaires

Voici les axes d'intervention et les stratégies retenus par le CRPMT afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'emploi présentés selon les orientations du Plan d'action régional 2021-2022 des services publics d'emploi :

Orientation 1 : Faire connaître les services publics d'emploi et les besoins actuels et futurs du marché du travail, dont les bonifications aux mesures d'emploi ainsi que les nouvelles mesures, y compris celles offertes en ligne	
Axe d'intervention : Actualiser et adapter l'offre des services publics d'emploi auprès des citoyens et des entreprises dans le contexte de la pandémie et d'une relance économique	
1.1	Effectuer un démarchage ciblé auprès des entreprises, notamment dans les secteurs d'activité les plus touchés par la pandémie (tourisme, hôtellerie, restauration, etc.), et offrir des mesures adaptées à la fois aux individus (ex. : chômeurs pandémiques) et aux entreprises.
1.2	Promouvoir les nouvelles mesures d'emploi et les bonifications aux mesures existantes en fonction des besoins des clientèles et des entreprises : a) Promouvoir la requalification auprès des chômeurs pandémiques et des personnes sans emploi. b) Promouvoir l'aide aux travailleurs autonomes pris avec des enjeux de santé psychologique. c) Promouvoir les services d'emploi auprès d'une clientèle qui ne connaît pas l'existence des services d'aide offerts par Services Québec et qui, dans le contexte de la pandémie et de la relance, sera susceptible d'avoir besoin d'une aide pour intégrer un emploi.
1.3	Solliciter les partenaires de tous les territoires et y recourir davantage pour mieux faire connaître les services d'emploi de façon à générer de nouvelles activités et de nouveaux partenariats afin d'avoir plus de répercussions sur les enjeux du marché du travail et de l'emploi.
1.4	Favoriser la promotion des services d'emploi en mettant de l'avant les services en ligne (la demande de service en ligne, l'Espace client – Dossier en ligne) et en accompagnant un plus grand nombre d'individus et d'entreprises en mode virtuel.

Axe d'intervention : Exploiter, diffuser et favoriser l'utilisation de l'information sur le marché du travail (IMT) dans le but d'orienter nos actions régionales et locales et de générer des retombées positives sur le marché du travail et de l'emploi

- 1.5 Alimenter le réseau des partenaires (partenaires de l'éducation, organismes en employabilité, etc.) sur les enjeux du marché du travail et de l'emploi par le biais d'analyses sectorielles, d'analyses des clientèles, de capsules d'information, de bulletins sur le marché du travail, etc.
- 1.6 Faire connaître et diffuser les professions ayant de bonnes perspectives d'emploi et la liste des diagnostics pour les 500 professions dans le but d'appuyer et de favoriser la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi et des travailleurs.
- 1.7 Promouvoir les métiers et les professions d'avenir ainsi que les qualifications et les compétences recherchées par les employeurs :
 - a) Diffuser ces métiers et professions auprès des conseillers d'orientation du réseau de l'éducation afin qu'ils puissent à leur tour faire la promotion de ces métiers et professions auprès des jeunes.

Axe d'intervention : Fournir une lecture juste et concertée des besoins du marché du travail dans le contexte de la pandémie et de la relance économique

- 1.8 Effectuer une lecture juste des secteurs d'activité économique au regard des enjeux de main-d'œuvre dans les secteurs du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie, de la santé, de l'éducation, etc.
- 1.9 Sonder les employeurs afin d'être connecté sur leurs besoins de main-d'œuvre et les soutenir dans leur gestion prévisionnelle de main-d'œuvre à court, moyen et long terme.
- 1.10 Assurer une veille du marché du travail régional et local et analyser les retombées sur les clientèles et les entreprises.
- 1.11 Établir des portraits des clientèles et de leurs caractéristiques sociodémographiques afin de mieux orienter les stratégies et les actions régionales et locales.
- 1.12 Diffuser de l'information au sujet des métiers et des professions offrant de bonnes perspectives d'emploi (y compris les cinq secteurs où les besoins de main-d'œuvre sont les plus importants : santé, construction, technologies de l'information, éducation et petite enfance) et accroître leur visibilité.

Orientation 2 : Intervenir de façon proactive auprès des entreprises pour favoriser la diversité de leur main-d'œuvre, le rehaussement de leurs compétences et l'adaptation des pratiques de gestion de leurs ressources humaines afin d'accroître leur productivité et de les aider à faire face aux incertitudes et aux défis engendrés par la pandémie de la COVID-19

Axe d'intervention : Favoriser la promotion de l'offre de services aux entreprises

- 2.1 Présenter et promouvoir l'offre de services aux entreprises auprès des regroupements de gens d'affaires.
- 2.2 Développer de nouveaux partenariats et accroître notre présence à des activités publiques afin de soutenir la promotion des services aux entreprises.

- 2.3** Optimiser et promouvoir l'utilisation du portrait des ressources humaines afin que les entreprises puissent bénéficier d'un rôle-conseil offert par les conseillers aux entreprises des bureaux de Services Québec et d'avoir en main un diagnostic de leur situation permettant ainsi de déterminer des solutions adaptées à leurs besoins.
- 2.4** Continuer la promotion de la Mesure de formation de la main-d'œuvre en entreprise et du Programme d'apprentissage en milieu de travail auprès des employeurs de la région.

Axe d'intervention : Soutenir et accompagner les entreprises dans la gestion optimale de leurs ressources humaines

- 2.5** Mettre en place des projets de concertation visant à soutenir les employeurs dans l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée et à les accompagner pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi de ces clientèles (jeunes, autochtones, femmes, personnes handicapées, personnes immigrantes, personnes judiciarisées, personnes expérimentées, etc.) et collaborer à ces projets :
- a) Favoriser une culture de changement et de transformation des milieux de travail chez les employeurs visant à valoriser l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée.
- 2.6** Soutenir et accompagner les entreprises qui auront à entreprendre un virage numérique (automatisation, robotisation) provoqué et accentué par le contexte de la pandémie, contribuant ainsi à rehausser les compétences des travailleurs, notamment dans les secteurs névralgiques comme la culture, le tourisme, la foresterie, le bioalimentaire et l'économie sociale.
- 2.7** Soutenir les entreprises et les travailleurs autonomes vivant des problèmes en matière de santé psychologique en leur proposant des mesures et des services adaptés.
- 2.8** Soutenir le recrutement et la qualification de la main-d'œuvre des secteurs privé et public de la santé :
- a) Concrétiser les actions de la Cellule d'innovation santé.
- 2.9** Démarrer de nouvelles cohortes de formation en formule alternance travail-études dans le secteur de la santé ou un autre secteur d'activité.

Axe d'intervention : Soutenir les entreprises dans le rehaussement des compétences de leurs travailleurs

- 2.10** Contribuer à développer, au sein des entreprises, une culture de formation en continu visant le rehaussement des compétences en accompagnant celles-ci dans l'implantation de bonnes pratiques en matière de développement et de consolidation des compétences :
- a) Travailler, de concert avec les comités sectoriels de main-d'œuvre et les entreprises de certains secteurs, à implanter cette culture.
- 2.11** Expérimenter des formules d'apprentissage visant à répondre aux besoins de compétences et de connaissances recherchées par les entreprises dans des secteurs d'activité où les difficultés de recrutement sont plus grandes (ex. : santé).
- 2.12** Accompagner et soutenir les entreprises qui veulent rehausser les compétences de leurs travailleurs afin de répondre à des enjeux de rétention de la main-d'œuvre et de productivité.

Orientation 3 : Soutenir la requalification et le rehaussement des compétences des personnes sans emploi, dont celles ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie de la COVID-19, tout en mobilisant, en intégrant et en maintenant en emploi le plus grand nombre de personnes, particulièrement celles qui font partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail ainsi que la clientèle de l'assistance sociale

Axe d'intervention : Contribuer à la requalification et au rehaussement de la main-d'œuvre des personnes sans emploi ou ayant perdu leur emploi dans le contexte de la pandémie

- 3.1** Promouvoir le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) auprès des partenaires, des personnes sans emploi et des chômeurs pandémiques afin de favoriser la réintégration ou l'intégration en emploi dans les cinq secteurs prioritaires (santé, technologies de l'information, construction, éducation et petite enfance) et dans les métiers en léger déficit ou en déficit ainsi que les formations de courte durée.
- 3.2** Mettre en place une table de concertation régionale visant à élaborer des stratégies de recrutement et à optimiser l'offre de formation régionale, en collaboration avec les partenaires de l'éducation :
 - a) Promouvoir et accroître la visibilité de l'offre de formation régionale auprès des partenaires et du grand public (travailleurs avec une précarité d'emploi, chercheurs d'emploi, jeunes, personnes sans emploi).
- 3.3** Revisiter, de concert avec les partenaires, les achats de formation régionale en fonction des besoins de main-d'œuvre recherchés par les employeurs de la région et de la clientèle de Services Québec.
- 3.4** Valoriser les métiers et les professions issus de la formation professionnelle et technique ainsi que les métiers non traditionnellement féminins.

Axe d'intervention : Favoriser l'intégration et le maintien en emploi des groupes sous-représentés et ceux présentant des obstacles à l'emploi

- 3.5** Amorcer, dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024, des rapprochements avec la santé et l'éducation visant à faciliter la transition de ces personnes qui ont un potentiel d'employabilité.
- 3.6** En référence au Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, vers 2021 et à nos engagements dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, diffuser de l'information visant à mieux connaître les effets de la pandémie sur la situation des femmes sur le marché du travail.
- 3.7** En référence au Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie, déployer des actions qui viseront à accompagner davantage de femmes vers des mesures structurantes telles que la formation, la subvention salariale et le Programme d'apprentissage en milieu de travail (métiers non traditionnels).
- 3.8** Poursuivre les initiatives visant l'accompagnement, l'intégration et le maintien en emploi des Premières Nations et des Inuits (PNI) :
 - a) Promouvoir les activités de formation continue auprès de la population des PNI et faire la promotion du Programme d'aide à l'intégration en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits (subvention salariale pour les PNI) auprès des employeurs.

3.9 Travailler en complémentarité et en collaboration avec les organismes spécialisés en employabilité afin d'adapter et d'ajuster les interventions auprès des groupes sous-représentés du marché du travail de manière à mettre en place des stratégies pour les rejoindre et les mobiliser en vue d'une démarche d'employabilité et répondre à de nouveaux besoins émergents provoqués par la pandémie :

a) Développer, par exemple, des compétences numériques de base et de nouvelles méthodes de travail requises dans un contexte de télétravail.

3.10 Accompagner un plus grand nombre de nouveaux participants faisant partie des groupes sous-représentés aux mesures actives d'emploi considérant la fin des programmes fédéraux et de la relance économique :

a) Valoriser et promouvoir les mesures d'emploi structurantes, telles que la Mesure de formation de la main-d'œuvre et la Subvention salariale, qui ont des effets sur l'intégration et le maintien en emploi des groupes sous-représentés, dont les personnes expérimentées, les personnes immigrantes et les personnes handicapées, pour leur intégration en emploi.

Axe d'intervention : Privilégier les pratiques innovantes pour l'intégration et le maintien en emploi des groupes sous-représentés en emploi

3.11 Analyser les résultats et les retombées des projets Jeune en mouvement vers l'emploi et Recherche et innovation dans la perspective d'améliorer les approches d'intervention auprès des individus plus éloignés du marché du travail et faisant partie des groupes sous-représentés.

3.12 Collaborer à la mise en place d'activités de recrutement et de salons virtuels d'emploi.

3.13 Mettre en œuvre de bonnes pratiques visant à favoriser l'apprentissage et la persévérance scolaire des personnes plus éloignées du marché du travail ou ayant des obstacles à l'emploi :

a) Travailler de concert avec les techniciens en travail social dans les centres de formation en intensifiant l'accompagnement et la persévérance des apprenants.

3.14 Mettre de l'avant des projets de concertation pour l'emploi visant à répondre à des problématiques et à des enjeux liés à l'employabilité des groupes sous-représentés.

3.15 Intervenir auprès des personnes des groupes sous-représentés sur le marché du travail, les guider et les accompagner de façon à ce qu'elles développent des compétences essentielles pouvant favoriser leur insertion et leur maintien en emploi.

3.16 Mettre en œuvre de bonnes pratiques visant la réussite des individus qui entreprennent une démarche d'employabilité :

a) Partager les initiatives et les bonnes pratiques par le biais du Forum des ressources externes en employabilité ou des tables locales multidisciplinaires.

Orientation 4 : Renforcer la synergie et l'agilité des interventions réalisées auprès des individus et des entreprises par les services publics d'emploi et leurs partenaires

Axe d'intervention : Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de services adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail, dans un contexte de pandémie et de respect des consignes sanitaires

- 4.1** Travailler en étroite collaboration avec les partenaires de l'éducation et, plus spécifiquement, avec les techniciens en travail social présents dans les établissements de formation dans le but d'assurer la réussite scolaire d'un plus grand nombre de personnes, notamment la clientèle désirant se requalifier, se réorienter ou rehausser ses compétences (persévérance et accompagnement).
- 4.2** Favoriser une meilleure adéquation formation-emploi en tenant compte des besoins de main-d'œuvre des employeurs dans une perspective à moyen ou long terme.
- 4.3** Collaborer aux travaux des tables de concertation sectorielles en sollicitant les comités sectoriels de main-d'œuvre qui visent à contribuer au développement des compétences des travailleurs, notamment dans les secteurs de la culture, du tourisme, de la foresterie, du bioalimentaire et de l'économie sociale.
- 4.4** Échanger et collaborer avec les ministères et organismes gouvernementaux (ex. : le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) de façon à obtenir une lecture plus systémique de notre territoire et à trouver des solutions aux enjeux du marché du travail de la région :
- a) Collaborer avec la Table Éducation Outaouais à la mise en place d'une table de concertation régionale visant à établir des stratégies de recrutement et à promouvoir l'offre de formation régionale.
 - b) Collaborer avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre d'un programme visant à soutenir les entreprises dans la gestion du changement et le développement des compétences numériques.
 - c) Collaborer avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sur le cheminement de la clientèle ayant un potentiel d'employabilité.
 - d) Collaborer avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour soutenir le développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais.

Axe d'intervention : Favoriser une meilleure complémentarité entre les services offerts aux individus et ceux offerts par les organismes spécialisés en développement de l'employabilité

- 4.5** Poursuivre les activités de collaboration avec les membres du Forum des ressources externes en employabilité par la mise en place de tables multidisciplinaires dans chacun des territoires :
- a) Optimiser les interventions auprès des individus dans un souci d'arrimage et de complémentarité tout en reconnaissant les expertises des organismes.
- 4.6** Intensifier l'accompagnement et le suivi des participants aux mesures d'emploi rencontrant des obstacles à l'emploi :
- a) Effectuer des suivis en entreprise afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des participants.

- 4.7** Recourir à l'offre de services des organismes en employabilité afin d'accompagner des individus plus éloignés du marché du travail ou ayant des obstacles en emploi :
- a) Recourir aux services d'orientation et aux bilans de compétences des organismes, dans le contexte de la requalification et du rehaussement des compétences.

Interventions en matière de participation sociale et de mobilisation

L'orientation 2, « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », du Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente aussi l'objectif 2.2, qui vise à augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2021-2022 :

Orientation 5 : Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires

Axe d'intervention : Intervenir rapidement afin de favoriser une autonomie financière des individus grâce à l'ensemble des actions portées par tous les secteurs du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- 5.1** Poursuivre les interventions ayant pour but de fournir un accompagnement soutenu des nouveaux demandeurs (toutes clientèles confondues) ainsi que des personnes bénéficiant de l'aide financière de dernier recours.
- 5.2** Accroître les références de la clientèle vers les ministères et organismes afin de répondre à ses besoins et d'améliorer sa qualité de vie.
- 5.3** Promouvoir davantage les prestations spéciales disponibles à l'intérieur de notre offre de services afin que la clientèle puisse mieux en bénéficier en fonction des besoins liés à son état de santé.
- 5.4** Promouvoir de façon générale les services publics d'emploi, entre autres les programmes d'aide et d'accompagnement social pour les personnes éloignées du marché du travail.
- 5.5** Poursuivre la collaboration avec les services publics d'emploi dans le cadre des stratégies de mobilisation de la clientèle.

Axe d'intervention : Assurer la mise en œuvre des programmes d'assistance sociale conformément au cadre légal et réglementaire

- 5.6** Collaborer à la mise en œuvre des engagements ministériels dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.
- 5.7** Assurer un rôle d'accompagnement auprès du mandataire et du fiduciaire de l'Alliance pour la solidarité.

4.3 Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 (OVT)

La Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais s'inscrit à la priorité 5 de la stratégie gouvernementale 2018-2022, qui consiste à développer l'économie et à améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification. Concrètement, les actions mises de l'avant sont les suivantes :

1. Soutenir le développement des entreprises bioalimentaires par le biais d'une entente sectorielle permettant la mise en œuvre de projets en concordance avec les objectifs du Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025.
2. Soutenir la relance de l'industrie forestière en participant à la Cellule d'intervention sur la vitalité de l'industrie forestière des régions de l'Outaouais et des Laurentides.
3. Soutenir le recrutement de la main-d'œuvre et le maintien en emploi dans les résidences pour personnes âgées (RPA) de l'Outaouais.
4. Soutenir la qualification de la main-d'œuvre afin que des travailleurs et des chercheurs d'emploi développent les compétences requises pour exercer des métiers et des professions dans le secteur de la santé, et ce, par le biais du projet d'alternance travail-études pour les préposés aux bénéficiaires.

5 Annexes

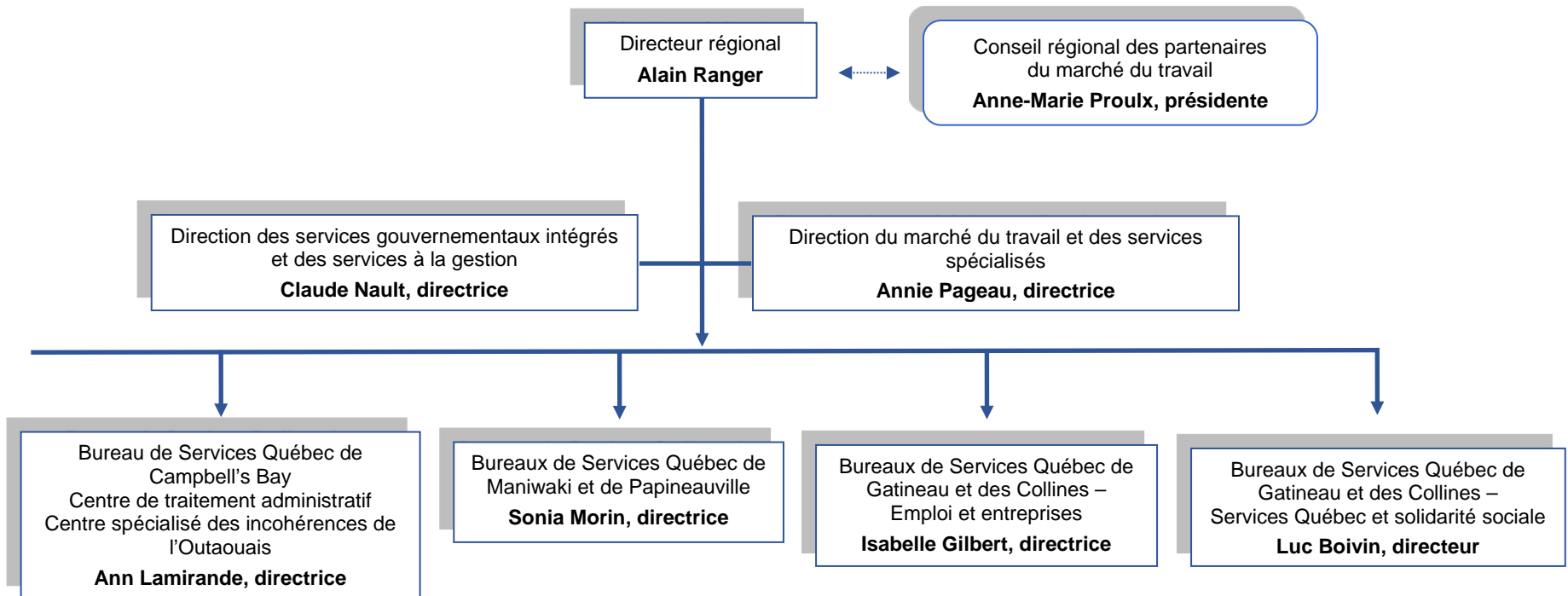
I. Budgets d'intervention du Fonds de développement du marché du travail

Unité administrative	Budget initial 2021-2022		Budget total 2021-2022
	Fonds du Québec	Compte de l'assurance-emploi	
Aylmer	260 957 \$	3 001 060 \$	3 262 017 \$
Buckingham	188 961 \$	1 660 580 \$	1 849 541 \$
Campbell's Bay	261 277 \$	1 791 023 \$	2 052 300 \$
Gatineau	1 082 802 \$	6 675 487 \$	7 758 289 \$
Hull	820 524 \$	2 599 012 \$	3 419 536 \$
Maniwaki	415 616 \$	2 550 884 \$	2 966 500 \$
Papineauville	311 270 \$	2 563 730 \$	2 875 000 \$
Total pour les bureaux de Services Québec	3 341 407 \$	20 841 776 \$	24 183 183 \$
Services régionalisés	3 939 904 \$	14 888 845 \$	18 828 749 \$
TOTAL	7 281 311 \$	35 730 621 \$	43 011 932 \$

II. Indicateurs de résultats et cibles

Indicateur de résultat	Cible 2020-2021	Résultat 2020-2021 au 31 mars 2021	Cible 2021-2022
1. Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	3 414	3 351	4 861
2. Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	45,7 %	48,1 %	51,0 %
3. Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	1 644	1 594	1 978
4. Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	49,6 %	53,6 %	56,0 %
5. Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	732	749	1 061
6. Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	36,6 %	35,5 %	37,7 %
7. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	135	139	152
8. Nombre d'entreprises nouvellement aidées	606	757	574
9. Proportion des demandes d'aide financière de derniers recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	85,0 %	92,3 %	85,0 %

III. Organigramme de la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais



IV. Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Membres représentant la main-d'œuvre

Dino Lemay	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Alfonso Ibarra Ramirez	Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO-CSN)
Sylvain Desrochers	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ)
Daniel Baril	Conseil central de l'Outaouais (CSN)
Josée Brousseau Vacant	Cégep de l'Outaouais – Louis-Reboul

Membres représentant les entreprises

Chantal Côté	Ville de Gatineau
Yves Galipeau	Groupe DL Informatique
Anne-Marie Proulx	Barbara personnel inc.
Renée Pesant	Papier Masson White Birch
Sylvie Samson	Samson RH Groupe conseil
François Alexandre Maréchal	Les entreprises Maréchal, Éco-Transport, Maréchal et associés, entrepreneur paysagiste

Membre représentant la réalité du développement local

Claudine Lalonde	Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL)
------------------	---

Autres membres

Richard Sévigny	L'Envol SRT
Gordon Mclvor	Collège Héritage
Nathalie Mongeon	Service régional de la formation professionnelle et du service aux entreprises Réseautact
Martine Morissette	Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais
Stéphane Lacasse	Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Vacant	

Membres non-votants

Florent Lado Nogning	Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
Louise Lafontaine	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)
Isabelle Bouchard	Commission de la construction du Québec (CCQ)

Services Québec de l'Outaouais

Alain Ranger	Directeur régional
--------------	--------------------

Invités

Yucca Léonard	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
Evelyn Gauthier	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

